



Dépôt des offres et demandes monétaires complété

Nous souhaitons vous informer des dernières avancées dans le cadre de nos négociations avec le gouvernement. Au terme de plusieurs mois de négociation portant sur le volet normatif, nous avons obtenu que le dépôt des offres et demandes monétaires se fasse de façon simultanée, ce qui est une première dans le secteur. Nous avons aussi réussi à amener le Ministère à négocier avec nous en alternance à Montréal et Québec pour réduire nos coûts de négociation.

Nous constatons que les offres ministérielles ne répondent pas aux attentes que vous avez formulées dans le cadre des assemblées générales. Le ministère semble prêt à faire un effort monétaire en exigeant cependant des concessions qui nous paraissent inacceptables. À titre d'exemple, des reculs sur les dépenses d'accompagnement des usagers ainsi que sur le versement de la rétribution lors d'un placement sont demandés. Enfin, nous sentons assez clairement que le ministère souhaite « faire plus avec moins. »

En réponse, l'Alliance CSD-CSN a également présenté près d'une trentaine de demandes monétaires. Cette étape marque un tournant important pour les préoccupations que vous nous avez communiquées, et qui sont essentielles pour les



ressources que l'Alliance représente. Parmi les revendications monétaires prioritaires pour l'Alliance, nous demandons notamment :

- Que la rétribution ne diminue pas lorsque la condition de l'utilisateur s'améliore en raison du travail effectué par la ressource ;
- Que cessent les iniquités qui existent entre les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial en accordant aux RTF, par exemple :
 - Une rétribution associée aux frais d'administration de gestion;
 - Un rehaussement significatif des dépenses de fonctionnement raisonnables;
 - Une prime relative à l'organisation des services, etc.
- La révision de l'emploi analogue (emploi de référence dans le réseau établissant la base de la rétribution) et du nombre d'heures de travail reconnues par jour pour assurer une meilleure reconnaissance du travail des ressources;

- Une augmentation des barèmes de remboursements des frais de transport et de remplacement qui soit conséquente avec les coûts réels.
- Du financement permettant d'offrir du répit à nos ressources qui en ont grandement besoin.

Les négociations reprendront le 19 août prochain. D'ici là, l'Alliance va examiner en détail les offres gouvernementales. Cette négociation doit nous permettre d'améliorer nos conditions, de répondre à nos besoins et d'obtenir la reconnaissance du travail essentiel qui est fait pour nos usagers.

L'Alliance CSD-CSN, par son comité de négociation, vous souhaite de passer un bel été. Nous continuerons de vous tenir informés des développements à venir.

Solidairement,
L'Alliance CSD-CSN